CHEMINS DE FER

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART
Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville et points int ..... 7:20 a m
St. Tammany Spécial.
Covington, Mandeville et points int ..... 4:30 p m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points int ..... 7:20 a m

ARRIVEE
Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville, et Points int ..... 7:10 p m
St. Tammany Spécial.
Covington, Mandeville et points int ..... 8:25 a m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points int ..... 7:10 p m

L. ET NASHVILLE

ARRIVES
mail tous les jours ..... 7:15 a m
express tous les jours ..... 6:00 p m
Limited tous les jours ..... 8:15 p m
N. Y. fast mail tous les jours 11:15 a m
Mob. and coast tous les jours .....
O. ast train, tous les jours, excepté dimanche ..... 8:50 a m
Dimanche excursion ..... 9:45 p m

DEPART
fast mail tous les jours ..... 8:15 p m
Express tous les jours ..... 7:00 a m
Limited tous les jours ..... 9:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours .....
Mob. and coast tous les jours 7:20 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche ..... 4:05 p m
Dimanche excursion ..... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER
[illegible] 3.45 a m
[illegible] Pas Express special. 9:10 p m
[illegible] 4:30 p m
[illegible] 8:30 a m
[illegible] dimanche 7:05 a m

DEPART
[illegible] 5.30 a m
[illegible] Express special. 9:10 a m
[illegible] 12 m
[illegible] 7:30 p m
[illegible] dimanche. 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVES.
No 2 Chicago Limited ..... 8.15 p m
No 23 mail ..... 6.40 p m
No 5 Champagnolle Louisville 8:15 a m
No 1 [illegible] 10.35 a m
No 3 [illegible] 10.35 a m
No 31 McComb Accd ..... 9:30 a m
DEPART
No 4 Chicago Limited ..... 9.15 a m
No 6 [illegible] 6.30 p m
No 2 [illegible]
No 1 Chicago & Louisville 9:15 a m
No 3 [illegible] 7:10 p m
No 5 Louis and Chicago .. 7:10 p m
No 32 McComb Accd ..... 3:20 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY

ARRIVER
Memphis Express ..... 8:15 a.m.
[illegible] 5 50 p
Woodville, Bayou Sara Acc 9:40 a.m.
DEPART
Memphis Express ..... 3:15 p.m.
[illegible] 7:00 a
Woodville, Bayou Sara Acc 4:00 p.m.

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVER
Fort Worth and Texas express ..... 7:30 a m
[illegible] express ..... 12:05 p m
[illegible] express ..... 7:45 p m
DEPART
[illegible] express ..... 8.30 a m
[illegible] 3:15 p m
[illegible] Express ..... 6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY

ARRIVES
[illegible] 11:10 a m
[illegible] 5:10 p m
[illegible] 8:35 a m
[illegible] Express ..... 6:45 p m
DEPART
[illegible] 3:00 p m
[illegible] 6:40 a m
[illegible] Express ..... 9:00 p m
[illegible] Express ..... 11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT ADAMS AND GRANDISLE R. R.

ARRIVER
[illegible] 7:25 p m
[illegible] excepté dimanches et samedi. 9:55 a m
[illegible] seulement 4:55 a m
[illegible] excepté dimanche 6:40 p m
DEPART:
Dimanche seulement.
Alger ..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger ..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 8:00 a m
Shell Beach ..... 10:02 a m
Shell Beach ..... 7:00 p m
DEPART.
Dimanche seulement.
Alger ..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger ..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 8:00 a m
Shell Beach ..... 10:02 a m
Shell Beach ..... 7:00 p m
DEPART.
Dimanche seulement.
Shell Beach ..... 5:30 a m
Shell Beach ..... 8:00 a m
Belair ..... 5:30 p m
Shell Beach ..... 7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach .... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair ..... 7:00 a m

CHEVAUX ET MULETS

Les propriétaires [illegible] chevaux et mulets [illegible] Bureau de police [illegible]
Chevaux de selle et de trait [illegible]
Chevaux communs [illegible]
Bêtes de ville [illegible]
Bêtes lourdes [illegible]
Mules [illegible]

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Sur l'AVENUE ST CLAUDE, autrefois BONS ENFANTS, entre les rues KENTUCKY, autrefois rue ALEXANDER, et la rue JAPONICA, autrefois rue JOSEPHINE ou MATHILDA.

Succession de Mme J. M. Lacassagne.

No 79 639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR — Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 802 rue Perdido. MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'un bère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Grevier et Union en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé le 2 août 1906, agissant pour l'Honorable Fred D King, juge de la Division B, maintenant absent en congé la propriété bien désirable à savoir — Un certain lot de terre, ensemble avec toute les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le lot No 1, sur un croquis d'arpentage de Georges de Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 16 juillet 1906, dans l'est borné par l'Avenue St Claude, autrefois Bons-Enfants, rue Marais autrefois Moralès, rue Japonica, autrefois Joséphine ou Mathilda, et la rue Kentucky, autrefois rue Alexander, et mesurant d'après ledit croquis 29 pieds 9 pouces et 9 lignes de face à l'Avenue St Claude, autrefois rue des Bons-Enfants sur une profondeur de 117 pieds, 3 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 2, et 117 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Kentucky, autrefois rue Alexander.

Les améliorations comprenant un joli cottage, ayant 3 chambres, cuisine hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété, et portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes pour 1906 devant être payées par l'acquéreur, et déposer avec l'encanteur 20 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente comme argent de bonne foi. L'acte de vente perdevant J. Henry Fernelle, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. 12 août—12 19 26—sept 2 9 12

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans, 24 août 1906.

Journal par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Lévanges à 8 heures A. M.

Stations.	Prises hauteur à la rive, pieds.	Ligne de danger.	Mouvement, pieds.	Changements dans les dernières 24 heures.
[illegible]		14	6.7	0.3
[illegible]	16	16	6.0	0.0
St Louis	29	30	10.8	-0.7
[illegible]	44	45	20.5	-0.1
Memphis	29	38	12.6	0.5
[illegible]	43	43	16.7	0.4
Vicksburg	44	45	18.3	-0.1
Baton Rouge			—	—
Gonzales	22	26	8.1	-0.6
Nouvelle-Orléans	9	16	6.0	-0.1
Burrwille	31	41	21.3	-0.3
[illegible]	41	48	8.0	-0.1
[illegible]	31	41	10.6	-0.3
[illegible]	33	38	4.4	-1.4
[illegible]	6.0	10	1.0	0.0
[illegible]		13	7.1	-0.2
[illegible]		40	9.3	-0.3
[illegible]	38	32	6.5	-0.4
Fort Smith		22	6.8	-0.2
[illegible]		23	3.0	0.0
[illegible]		17	10.3	-0.6
[illegible]	19	15	20.0	-1.0
[illegible]	21	29	15.0	-0.4
[illegible]	23	33	18.4	0.0
Carthage			—	—
[illegible]	26	29	6.5	-0.4
[illegible]		40	4.5	-0.4

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI 25 AOUT 1906

Grand Ile et Barataria—
GRAND ISLE à 7.30 a m
Harwood et Bends—IMPERIAL à 5 p m
[illegible]—NEW CAMELIA à 4 p m
Matheuzville—PINELAND 8.30 a m et 4.30 p m.

DIMANCHE 26 AOUT 1906.

Old Landing—NEW CAMELIA 8 a m
Matheuzville—PINELAND 8.30 a m et 4.30 p m.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK
Steamship Proteus Jacobs.....part 22 aout.
LIVERPOOL
Steamship Mexican Sister.....parti 19 uil.
Steamship Senator Pyle.....parti 11 juil.
Steamship Louisianian, Wood.. parti 25 juil.
Steamship Jamaican Robb.....parti 28 juil.
Steamship Barbadian Parker... parti 2 aout.
Steamship Logician Owen .....parti 4 aout.
Steamship Mechanician Sad.....parti 9 aout.
Steamship Californian Parkin parti 11 aout.
RIO DE JANEIRO.
Steamship Bolton Edlin.....parti 5 aout
Steamship Crown Prince Thomas pa 18 aout.
TRIESTE.
Steamship Frederick .....part 27 juil.
Steamship Irene, Cerneich.....parti 10 aout.
GENES.
Steamship Fert. Gianoni.....part. 1 aout.
MARSEILLES
Steamship Federica Zar.....parti 1 aout.
Steamship Irene Cercich.....parti 18 aout.
DANTZIC.
Steamship Herm. Frivild.....parti 10 aout.
HAMBOURG
Steamship Montauk Point Maxon par 6 aout.
Steamship Abessinia. Dugge..part. 14 aout.

Liste des navires dans le port.

Quai	STEAMERS. Destinations	Mouvement
Arkadia	Porto Rico	1er dist 27
Banana	Rotterdam	Westwego
Barwind		Chalmette
Baroda		Bruny dock
Caledonia	Hamburg	Westwego
Chalmette	Havane	2me d st 10
City of Mexico	Mexico	Bruny dock
Clinton	Tampa	1er dist 12
Colombia	Londres et Anvers	Westwego
El Monte	New York	2me dist 3
Ellis	Port Limon	1er dist 15
Helen	Bocas del Toro	1er dist 15
Indian	Brème et Havre	1er dist 31
Miguel M Pinillos	Barcelone	rue âme
Nordfarer	Canada	Gretna
Pretoria	Bordeaux	Westwego
Rosina	Honduras	2me dist 30
Sevila	Hamburg	2me dist 21
Texan	Liverpool	1er dist 27
Virgil	Anvers	Westwego
Venus	Port Limon	1er dist 15
	SORLETTS	
Harry K Fooks	Frontera	ave Peters

QUINCAILLERIE.

Haches—I Out Keen, par douz..	$7 00@.....
Crescent, par douzaine.	6 25@.....
Hunt's par douzaine...	7 00@.....
Bellows—Scott's Standard. 26 42 pouces, chacun	4 00@14 00
Chain traces, par paire	85@ 1 00
Chain, ex ¼, 5/16, ⅜, ½ par livre	6@ 8
Hoes—Baldwin set No 4 0 & 1, par douzaine	3 50@ 6 00
Planet Jr. cultivators No 4, chacun	6 00@.....
Planet Jr. cultivators. No 9, chacun	6 00@.....
Planet Jr. cultivator, No 8, chacun	6 50@.....
Planet Jr. horse hoe and cultivator, No 7, chacun	7 50@.....
Planet Jr. horse hoe and cultivator, No 8, chacun	8 00@.....
Planet Jr cultivator wheels, chacun	1 00@.....
Monroe rotary harrows, No 1 chacun	17 00@.....
Monroe rotary harrows No 1½	18 50@.....
Monroe rotary harrows No 2	22 00@.....
A. B. & Co. side harrows, chacun	3 50@.....
Hallow ware, skillets and lids par 100 livres	3 00@.....
Nails, par livre	8@ 12
Barbed iron, base par 100 livres	3 25@.....
Steel cut nails, base par barillet	3 50@.....
Steel wire nails, base par barillet	3 50@.....
A. B. & Co. Stee. Plows— Pony and extra point, chacun	2 00@.....
A. O. and extra point, chacun	3 00@.....
B. O. and extra point, chacun	3 50@.....
C. O. and extra point, chacun	4 75@.....
A. B. & Co. combined corn and cotton planter, chacun	19 00@.....
Roller for same chacun	1 50@.....
Single Georgia stones chacun	90@.....
Farmers [illegible] chacun	3 00@.....
Planet Jr horse hoe cultivator, No 4 chacun	6 00@.....
Planet Jr horse hoe cultivator, No 9 chacun	6 00@.....
Rope— Sisal, 9 thread and larger, per livre	10½@.....
Manila, 9 thread and larger, per livre	13½@.....

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Sans Limite ou Réserve

Désirables Cottages Simples et Lots à Bâtir.

Le Cottage Simple,

5368 rue Annonciation, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

Le Joli Cottage Simple,

5380 rue Annonciation, entre Léontine lot l'avenue Peters.

Le Bon Lot à Bâtir.

Rue Annonciation, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

William Griffin et ses vs les mineurs Elizabeth, Gertrude, Frank, Peter, Helena, Mary Griffin.

No 79.489—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A., Tessier Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet. MARDI, le 11 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Grevier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 26 juillet 1906, et agréé le [illegible] de l'Honorable [illegible] Division E, agissant pour l'Hon T C W Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Léontine et l'avenue Peters, désigné par le No 16 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Annonciation, trente sept pieds six pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt pieds et six pouces sur la ligne de séparant du lot No quinze et cent dix neuf pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Léontine. Les améliorations comprenant un joli cottage simple désigné par le numéro 5363 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et lot que la ci-dessus décrite propriété désignée par le numéro 14 et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation par 120 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple désigné par le No 5380 rue Annonciation.

3° Un certain lot situé dans le même district et lot que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles et désigné par le lot numéro 15.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs payant les taxes de 1906 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment l'adjudication.

Actes de vente pardevant Henry G. Stewart, notaire, aux frais des acquéreurs.
11 août—11 12 19 26—sept 2 9 11

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Tillie Johnson

No 71,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrere, Encanteur — Bureau 806 rue Perdido, rez-de-chaussée—JEUDI, le 13 septembre 1906 à 11 heures a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 6 août 1906 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Claiborne, Philip et Willow, désigné par le numéro 4, sur un devis d'arpentage fait par P. A. d Hémécourt, ancien député voyer de ville, le 1er octobre 1889, une copie duquel est annexé à un acte passé pardevant W. B Barnett, notaire le 20 juillet 1896 d'après lequel ledit lot No 4 mesure trente deux pieds de face à la rue Première, la même largeur sur la ligne du fond, par une profondeur de quatre vingt onze pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un et deux ans après la date avec 8 0|0 d'intérêt payan de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis dans leurs paiements par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles et sécurité. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant George J. Unterainer notaire au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant assumer les taxes de 1906 et de déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour la vente.
12 août—12 19 26—sept 2 9 12 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Barbara Kurz, femme de Theodore Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 77 558—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Henry Thomas exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Chas F. Claiborne avocat. 14 août—14 22 27

Succession de Christopher ou Christ Wild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79 652—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte présenté par M. E. Neuhauser, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier. — E. J. Maloney avocat. 14 août —14 22 27

AVIS AUX CREANCIERS

Ferdinand Ziegler versus Interior Decorating Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 75,803—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le 3me compte provisoire présenté par Charles W. Ziegler, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat.
25 août—25 29—sept 3

VENTES A L'ENCAN.

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple 5922 rue Chestnut
Cottage double, 720-722 Avenue Peters.
Cottage double, 5408-5410 rue Magasin.

Certificat No 63,—5 actions du Stock du Prytania Market Co., Ltd.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne, Le MERCREDI, 12 septembre 1906, à midi.

Succession de Mme Emma Assenheimer, veuve de Nicholas Smith.

No 79.902—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HUFFT BROTHERS—Louis Hufft, Encanteur—Bureau 840 rue Gravier—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre issu, daté et signé le 6 août 1906, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Elanore et Camp, et la ligne Bloomingdale, lequel lot est désigné comme numéro quatorze sur un devis attaché à un acte passé pardevant J. R. Legier, notaire, le 17 décembre 1895 et lequel lot, d'après ledit devis, mesurant vingt cinq pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Chestnut sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du lot numéro treize et trente pieds neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond, acquis par ladite défunte de Julius Mauser, par acte pardevant J. R. Legier notaire, daté le 15 [illegible] 1895, et cette acquisition inscrite dans le Bureau des transferts livre 101, folio 424.

Deuxièmement — Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Peters, les rues Laurel, Constance et Octavie, désigné sur un devis fait par John F. Brown, une copie certifié duquel est annexé à un acte passé pardevant John Beadenagle, ancien notaire le 18 juin 1890 par le numéro douze et mesurant trente pieds de face à l'avenue Peters sur cent trente cinq pieds trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, acquis par ladite défunte de Jacob Burkhardt, par acte pardevant E. Commagere, ancien notaire, daté le 16 mai 1896, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts livre 101 folio 463.

Troisièmement—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Octavie, Constance et l'avenue Peters, laquelle portion de terre est désignée par la lettre C sur un devis fait par Hunter Stewart ingénieur civil, annexé à un acte pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire, le 17 décembre 1903, mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Magnolia trente quatre pieds dix pouces et une ligne de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté le plus près de l'avenue Peters de cent vingt neuf pieds et sept lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Octavie, de cent vingt-huit pieds cinq pouces et cinq lignes, acquise par ladite défunte de Robert M. Wainwright et autres par acte passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire le 17 décembre 1903, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 196 folio 56.

Quatrièmement—Certificat No 63 pour cinq actions du stock de la Prytania Market Co Limited.

Termes et conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication et acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Charles G. Reinisch notaire pourvu que l'acquéreur devra avoir l'option, s'il le déclare au moment de l'adjudication, de payer 1|3 ou plus comptant la balance du prix s'il y en a en deux parties égales, représentées par billets de reconnaissance payables à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur pour se libérer de payer cinq pour cent pour frais d'avocats en cas de procès sur lesdits billets ou de n'importe quelle partie de cela et de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur des susdits billets ou billets, jusqu'à paiement final de cela. L'acte de vente devant contenir le pact de non aliénando et toutes les causes usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et intérêt, ainsi que les frais des avocats, le montant de la prime de l'assurance etc., devant être garantie par hypothèque du vendeur et privilège et hypothèque spéciale de la propriété.

Carroll & Carroll, avocats pour les exécuteurs
9 août—9 12 19 26 — sept 2 9 12

Solomon L. Weil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de August E. Bonnet.

No 79 945— Cour Civile de District Div. D.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1614 Rue Laharpe.

PAR SOLOMON L. WEIL, Encanteur Bureau No 409 rue Baronne, MERCREDI, le 12 septembre 1906 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 10 août 1906, signé par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour Division D, agissant pour l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Division D maintenant absent en congé, dans la succession ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les améliorations, dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Laharpe Columbus, Derbigny et l'avenue Claiborne désigné comme lot B mesurant 21 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Laharpe sur 72 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire deux pour cent de dépôt au moment de l'adjudication et payer pour tous les ceux [illegible] les taxes de 1906 et l'acte de vente pardevant E. L. Weil notaire.

Jos Lautenschlager avocat.
12 août—12 19 26—sept 2 9 12

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville sur la Levée au pied de la rue Race. Phone 983; à Algier, sur Dry Dock. Phone 38.

Bureau en Ville

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

1er oc.—1jm—mer vsd dim

VENTES A L'ENCAN. — VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

Marchands d'Huîtres et Metteurs d'Huîtres en Cannettes,

ATTENTION.

LA MAGNIFIQUE NOUVELLE FABRIQUE

—DE LA—

TREASURE BAY OYSTER CO.

Complètement équipée et prêt pour les affaires de cette saison.

Deux nouvelles chaloupes à gasoline, "Speedwell" et "Swiftsure"

Bans d'huîtres de six milles Barils.

MERCREDI, le 12 Septembre 1906, à Midi.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières. No 225 rue Baronne en vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire du Receveur de la Treasure Bay Oyster Co., No ——— du dossier de cette Cour, lequel ordre est daté le 26 juillet 1906, le vendredi MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétes Foncières, No 225 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, étant la section fractionnelle 3½ contenant une étendue estimée de 80 acres, situé dans le comté 11, range sud 18 est du fleuve Mississippi, et la section fractionnelle 2 contenant une étendue estimée de 20 acres, la moitié est de la section fractionnelle 3 contenant 225 acres.

La section fractionnelle 10 contenant une étendue estimée à 35 acres le tout dans le comté 12, range sud 18 est du fleuve Mississippi, ensemble avec la fabrique de la compagnie érigée là dessus et les autres dépendances d'après l'inventaire. Ladite fabrique étant composée dans tous ses détails et contenant une fabrique privée de gas, puits artésien, tuyaux et tuyaux, bateaux à huîtres, tonailles, etc., ensemble avec tout le paraphernal d'une fabrique bien dirigée. Il y a aussi sur les terres environ 8,000 livres de coquilles d'huîtres nettoyées.

Bateaux—Deux (2) chaloupes à gasoline connues comme "Swiftsure" et "Speedwell" de 50 pieds de long, 13 pieds de verges, 4 1|2 pieds de tirant d'eau, équipées avec 32 H. P. machines Hercules.

Bans d'huîtres—6,000 barils de bans d'huîtres. Inventaire complet enregistré avec l'encanteur et exhibé à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de la vente.

GEO. ST. PAUL, Encanteur.

Cage, Baldwin & Crabites, avocats pour le receveur.
12 août—12 19 25—sept 1 9 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts etc., dans la propriété

Portant le No municipal 1819 rue Cadiz, entre les rues Baronne et Dryades.

—A. S. Swanson vs les mineurs Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 6,016 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 septembre 1906, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts des mineurs Anna Belle Foster, Lewis Foster, Florence Foster, Isaac Foster et Clarence Foster dans un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 1419 rue Cadiz et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 655, borné par les rues Baronne, Dryades, Cadiz et Jéna, désigné comme le No douze (de l'ancien lot No 79), d'après un devis annexé à un acte passé pardevant A. Foucher, notaire en cette ville, le 4 mars 1879, lequel lot mesurant trente pieds de front sur la rue Cadiz sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

B. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Geo. Montgomery, avocat pour le demandeur.
24 août—24 31—sept 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District, en partie améliorée

Dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse Miro, Galvez et Onzaga.

Bâtisses portant les Nos 2127 et 2131 rue Lapeyrouse

Antonino Patorno, Jr., vs Philip Piappo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 79,931—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte.

1° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Miro, Lapeyrouse, Galvez et Onzaga, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et quatre pouces, entre lignes parallèles le tout plus ou moins, et laquelle dite portion de terre est composée du tout de ce certain lot inégal, et désigné par le No Quatre sur un plan déposé en l'étude de Me. Magner, ancien notaire dans cette ville, comme plan No 59, lequel mesurant vingt neuf pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et quatre pouces, entre lignes parallèles et de cinq pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Lapeyrouse sur cent vingt cinq pieds et quatre pouces le plus près de la rue Galvez et contigu audit lot No Quatre du lot contigu, lequel est désigné par le No trois sur ledit plan.

2° Un certain lot ou portion de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant vingt quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Lapeyrouse sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt cinq pieds quatre pouces et est composé de tout le lot No trois sur le plan ci-dessus mentionné, excepté cinq pieds deux pouces et cinq lignes enlevé du côté le plus près de la rue Galvez.

3° Un certain lot de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné comme lot No Cinq de l'ilet No 1046, mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Lapeyrouse sur cent vingt cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

B. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Rossi, avocat pour le demandeur.
3 août—3 4 10 11 17 24 31—sept 6

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis Richard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79 718 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Adolfo Degné, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Ernest T. Florance,